

L'inter-actif

Bulletin d'information de l'Association générale étudiante du cégep François-Xavier-Garneau

Hausse des frais TAN et baisse de service

Par Jessica Crousset

Coincé entre ses besoins et l'état de ses finances, le Collège fait une fois de plus les poches de ses étudiantEs pour garnir ses coffres. Conséquence? Une hausse détournée des frais de scolarité.

Les étudiantEs devraient d'abord approuver l'augmentation de la cotisation reliée à des services aux étudiantEs. N'est-ce pas la «clientèle» du collège?

Le Collège, comme près de la moitié des cégeps du Québec, a augmenté la facture des étudiantEs. Une catégorie des frais exigés, les droits de tout autre nature (TAN), ont connu une augmentation depuis les dernières années. Mentionnons que les droits TAN sont destinés à couvrir les coûts des services **indirectement liés à l'enseignement et à la scolarité**. Cette hausse des frais afférents ne contourne-t-elle pas le gel des frais de scolarité de façon irrégulière?

À chaque année, le Service des affaires étudiantes et communautaires (SAEC) présente son budget ainsi qu'une liste de nouveaux projets qui sont approuvés puisqu'ils incluent plusieurs services directs ou indirects aux étudiantEs.

Or, à l'automne dernier, nous apprenions que le poste d'animateur des comités de programmes n'était plus et que certains services des affaires étudiantes et communautaires avaient vu leurs budgets amputés. Pourtant, l'augmentation des droits TAN (totalisant une hausse budgétaire de plus de 100 000\$) devait précisément prévenir de telles coupures.

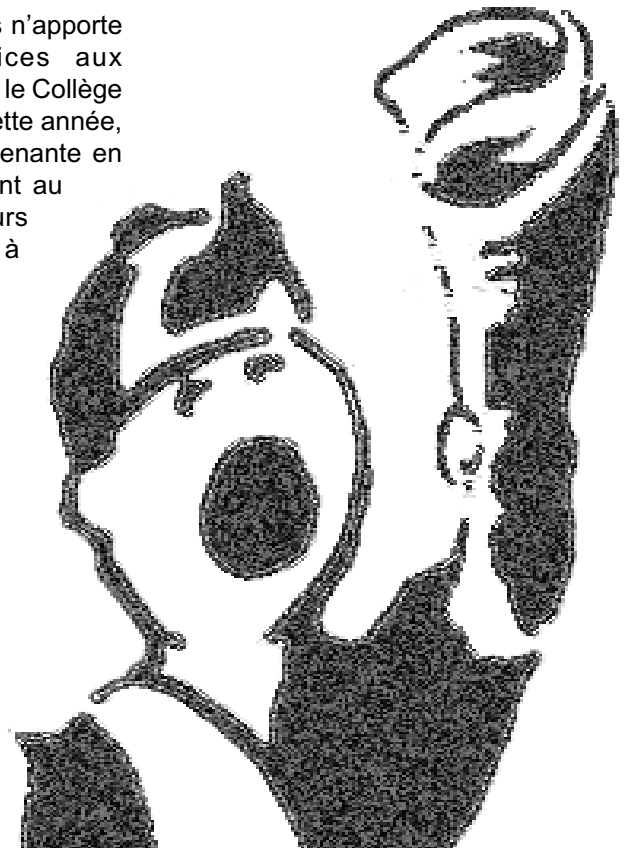
La hausse des frais afférents n'apporte pas de nouveaux services aux étudiantEs, bien au contraire, le Collège nous coupe des services. Cette année, nous apprenions que l'intervenante en toxicomanie serait maintenant au Collège seulement deux jours par semaine contrairement à cinq jours l'an passé.

Nous sommes en droit de nous interroger. Où est passé l'argent des étu-

diantEs? Que reste-t-il de l'engagement à n'utiliser ces frais que pour assurer de meilleurs services aux étudiantEs? Qu'adviendra-t-il des comités de programme dans les prochaines années?

Nous devons savoir à quoi servent actuellement ces sommes supplémentaires réclamées aux étudiantEs et espérer que le Collège ne les utilise pas pour pallier au sous-financement de notre réseau public d'éducation.

Lisez L'inter-actif et restez au courant de ce qui se passe dans votre Association étudiante.



Les AEC : attention danger de dérive

Par Vania Wright-Larin

Les attestations d'études collégiales (A.E.C.) se composent d'un ensemble de cours à caractère technique qui permettent l'acquisition de compétences directement applicables en situation d'emploi. Autrement dit, ce sont des programmes de perfectionnement qui ne devraient en aucun cas remplacer les programmes techniques tels que nous les connaissons.

L'objectif des AEC est d'améliorer le taux de diplômation tout en réduisant la durée des études. Ces programmes visent en premier lieu à répondre aux besoins de l'industrie dont l'évolution très rapide n'a d'égale que sa soif de rentabilité. Cela peut, à première vue, paraître justifié et même avantageux pour les personnes désireuses de rentrer sur le marché du travail au plus vite. Mais les désavantages ne sont surtout pas à négliger.

Une formation incomplète ?

Nous sommes en position de questionner la valeur des AEC sur le marché du travail. Évidemment, n'ayant eu qu'une formation concentrée dans un domaine précis, les personnes possédant une AEC deviennent une main d'œuvre à moindre coût dont les compétences risquent d'être déclassées rapidement. Aucun problème pour les employeurEs qui auront ensuite loisir d'engager des diplôméEs fraîchement sortiEs de l'école. Les détenteurTRICES d'AEC risquent donc d'entrer rapidement dans le cycle de la formation continue. Pourquoi alors ne pas assurer aux futurs diplôméEs une formation complète qui leur assurera un avenir plus certain sur le marché du travail.

Et les technicienNEs ?

Il faut aussi porter une attention grandissante sur les impacts de l'arrivée de diplôméEs «à rabais» sur le marché du travail. En effet, les détenteurTRICES de DEC risquent de se faire couper l'herbe sous le pied une fois rendu sur le marché du travail. En effet, moins qualifiéEs, les diplôméEs d'AEC ont un énorme potentiel d'employabilité parce qu'ils et elles arrivent juste au bon moment sur le marché et surtout parce qu'ils et elles coûtent moins chers. On commence déjà à mesurer les effets dramatiques pour les techniciens et techniciennes qui se retrouvent dans une situation difficile pour l'emploi, en plus des dettes d'études importantes...

Un choix de société

Quels avantages auront les jeunes à entreprendre un DEC si les employeurEs recherchent des employéEs moins qualifiéEs et à moindres frais ? Comment sera-t-il possible de continuer à promouvoir la formation générale post-secondaire dans un contexte où elle ne représentera plus une étape essentielle de l'obtention d'un diplôme dans le secteur technique ?

À qui profite les AEC si ce n'est, en tout premier lieu, aux employeurEs qui profitent ainsi d'une main d'œuvre à rabais. Pourtant l'apport pour la société (ainsi que pour les individuEs) d'une formation générale commune au secteur technique et pré-universitaire a été démontré plus d'une fois ...

Il est primordial pour la société de poser un regard à long terme sur toute réforme du système d'éducation dont la mission demeure encore beaucoup plus large que simplement fournir de la main d'œuvre bon marché aux employeurEs.

Huis-clos au Conseil d'Administration du collège

Par Daniel Auclair

C'est un fait indéniable, nous vivons dans une société démocratique où l'on peut assister aux instances de notre gouvernement et participer aux débats. Par contre, ici même, dans notre collège qui se dit public et accessible à tous et toutes, l'instance suprême, le Conseil d'Administration, tient ses réunions à huis clos.

Le caractère fermé des assemblées est un sujet qui a été contesté par l'AGECFXG notamment en mai 2001, en mars 2003 et finalement en mai 2005. Malheureusement, nous avons essuyé un refus du Conseil d'Administration à chaque fois. En mai 2005, le C.A. a même refusé de traiter l'avis de motion qui avait pour but de seulement pouvoir soumettre aux membres du Conseil la proposition de lever le huis-clos.

Nous commençons dès maintenant à transmettre l'information aux étudiantEs quant à cette politique illégitime.

Les cégeps sont des institutions publiques et par conséquent, nous estimons que leur gestion doit se faire de façon transparente et démocratique.



Nouvelle politique d'affichage

Par Typhaine Leclerc et Philippe Carbonneau

Suite à de soi-disant excès dans l'affichage, la direction générale du collège a adopté sans consultation une politique d'affichage des plus restrictives. En effet, selon ce document, l'affichage ne doit être fait que sur les babillards. On ne peut donc plus poser d'affiches ou de banderoles sur les murs ou à tout autre endroit appartenant au collège.

De plus, il est maintenant interdit de « distribuer tout document ou tract ou quel que message que ce soit sur les stationnements, dans les vestiaires des étudiantEs, les corridors, les entrées, ou ailleurs sur les propriétés du Collège ». Il est même précisé que l'AGECFXG peut se permettre de distribuer quelques tracts à condition qu'elle n'en prenne pas l'habitude et qu'elle ne dépasse pas les limites de la salle des Pas Perdus. De plus,

les autorisations d'affichage sont totalement subjectives, puisque « les annonces ou affiches véhiculant des valeurs allant contre celles du Collège se verront refusées ». Évidemment, les valeurs du collège ne sont pas nécessairement celles des étudiantEs comme en témoigne clairement cette politique qui va à l'encontre de la mission démocratique de l'AGECFXG. Finalement, un des buts poursuivis par ces règlements est « le res-

pect de la qualité de l'environnement » du collège qui, semble-t-il, se doit de passer par des murs vierges de toute implication étudiante.

Rappelons que cette politique est entrée en vigueur sans même être approuvée par le C.A. du collège. Aucune consultation publique n'a été tenue, bien qu'il s'agisse d'une politique qui nous concerne toutes et tous. Nous devons donc nous y opposer pour signifier à la Direction notre désaccord avec cette décision autocratique qui restreint de façon significative la possibilité de rejoindre l'ensemble de la population étudiante.

Pour une plage horaire libre

Par Gabriel Rompré

Depuis plusieurs années, plusieurs éléments minent la vie démocratique au cégep. L'un d'entre eux, probablement la plus restrictive pour les étudiants et étudiantes, est certainement l'absence totale de plage horaire dégagée pour tous et toutes.

En effet, dans plusieurs institutions collégiales du Québec, il existe un bloc horaire totalement libre de cours ou de toutes autres formes d'obligations scolaires. Cette mesure permet aux divers intervenantEs de l'institution de pouvoir se réunir. Le bénéfice est alors évident : une plage horaire toute destinée à tenir des assemblées générales.

Les professeurEs peuvent ainsi se réunir au même moment pour leurs réunions départementales, les comités ont enfin un moment très commode pour se rencontrer et par-dessus tout, l'Association étudiante peut enfin fixer les assemblées générales à une heure qui convient à tous et toutes.

Cependant, nous sommes en position de

nous poser la question. Pourquoi

«Aussi prioritaire soit-elle, la formation intellectuelle n'est pas une fin en soi. Elle doit permettre de jouer un rôle utile et de s'engager de façon responsable dans sa société.»

(extrait du document «Une formation pour la vie» – Projet éducatif du collège François-Xavier-Garneau)

l'administration n'applique-t-elle pas cette mesure qui faciliterait la vie à toutes les instances du collège (parce qu'elle aussi pourrait faire ses petites réunions pendant ce temps) ? Au cégep, on invoque souvent le manque de

ressources ou de locaux en imputant la responsabilité au sous financement du réseau. Qu'on vienne me faire croire que c'est aussi compliqué de dégager deux petites heures à la majorité des élèves alors qu'ils et elles sont beaucoup moins nombreuxSES entre les murs du collège le vendredi après-midi.

Alors je le répète, pourquoi? Il convient alors de se demander si le directeur général (d'ailleurs, connaissez-vous même son nom?) tient vraiment à ce que les Assemblées générales deviennent plus achalandées, que les élèves se prennent en main pour défendre leurs droits.

D'un côté, on dit vouloir nous former à devenir des citoyens et des citoyennes responsables et impliquéEs dans leur milieu. Et de l'autre, par des mesures ridicules, la direction du collège nous empêchent de pratiquer nos droits démocratiques.

Vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion de l'Asso en envoyant un courriel à org_comm@assofxg.com. En vous inscrivant à cette liste vous recevrez dans votre boîte aux lettres toutes les informations sur les actions entreprises par votre Asso.

L'Asso, c'est quoi ça ???

L'Association étudiante est un **organisme indépendant du Collège** qui représente les étudiants et étudiantes et qui est administré par eux et elles. Tous les étudiants et étudiantes deviennent membres de l'Asso en payant une cotisation lors de leur inscription. Ce budget est nécessaire pour soutenir la vie étudiante et de nombreux projets.

Tu peux nous trouver à notre local, où nos sympathiques permanents te recevront. C'est au **A-1182**, dans la Salle des pas perdus (en face des micro-ondes).

Téléphone : 681-4134 Télécopieur : 681-4135

Courriel : comm@assofxg.com

Site web : www.assofxg.com



AGÉCFXG

Oxy Les Jeudis



Un projet de la vie étudiante, de concert avec le **Café Oxymel**, présentant des projets artistiques **chaque Jeudi soir** de la semaine visant la **musique, l'improvisation et le théâtre.**

L'Assemblée générale étudiante est la plus haute instance de l'Asso. C'est à toi de t'y rendre, d'y participer pour que l'Asso soit vraiment représentative des étudiantEs. L'AG élit les administrateurs et administratrices de l'Asso. Une de ses tâches principales est d'adopter les grandes orientations, positions politiques et priorités de l'Asso.

**Assemblée Générale Étudiante
4 octobre, 12h,
Salle des Pas perdus... SOYEZ-Y !**

